

👁️ Prévisualisation de l'offre d'emploi O076240315000325, ne pas communiquer le lien de cette page.

Agent d'entretien des espaces verts remplaçant (h/f)

Offre n° O076240315000325

Publiée le 15/03/2024

Synthèse de l'offre

Employeur



MALAUNAY

Place de la Laïcité
76770 Malaunay

Située au coeur de la vallée du cailly et à 11 kms de Rouen, la commune de Malaunay (6 216 habitants), pionnière des démarches de transition écologique, est réputée pour la diversité des services publics offerts aux usagers et pour les nombreuses actions qu'elle mène en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de l'environnement (commune labellisée territoire engagé transition écologique climat - air - énergie).

Site web de l'employeur	http://www.malaunay.fr/
Lieu de travail	Malaunay
Poste à pourvoir le	Dès que possible
Date limite de candidature	14/04/2024
Type d'emploi	Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent
Motif de vacance du poste	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)
Durée de la mission	5 mois
Nombre de postes	1

Détails de l'offre

Famille de métiers	Voirie et infrastructures > Propreté de l'espace public	Grade(s) recherché(s)	Adjoint technique
Métier(s)	→ Agent de propreté des espaces publics → Jardinier ou jardinière		
Ouvert aux contractuels	Oui (Art. L332-13 du code général de la fonction publique) Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.		
Temps de travail	Temps complet, 1607 heures annuelles	Télétravail	Non
Management	Non		

Descriptif de l'emploi

En remplacement jusqu'au 4 septembre 2024 et rattaché au service Ateliers Municipaux et Cadre de vie au sein du pôle Espaces Verts, vous exercerez les missions ci-dessous :

Missions / conditions d'exercice

- Entretien travaux publics et espaces verts,
- Participation à la mise en place des manifestations municipales,
- Participation à la planification,
- Elagage et taille des arbres,
- Coupe et arrosage des gazons,
- Sectorisation,
- Travaux d'entretien propreté et gestion des corbeilles de ville.

Profils recherchés

* SAVOIR :

- Connaissance horticole et végétale,
- Entretien des espaces verts,
- Entretien du mobilier urbain,
- Environnement et fonctionnement d'une collectivité,
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène pour soi-même et les autres.

* SAVOIR-FAIRE :

- Respect des consignes et faire preuve d'initiative,
- Adaptation de son intervention selon le degré d'urgence,
- Utilisation et préparation du matériel adapté aux missions,
- Capacité à repérer un dysfonctionnement ou une dégradation afin d'apporter une mesure corrective,
- Entretien du matériel et des locaux mis à disposition.

* SAVOIR-ETRE :

- Avoir le sens du service public, savoir conserver la maîtrise de soi,
- Avoir la capacité à établir un dialogue transversal et rendre compte de ses activités,
- Savoir travailler en équipe,
- Avoir la capacité d'adaptation suivant les nécessités de service,
- Faire preuve de motivation.

Contact

Contact

0232825555

Informations complémentaires

- Cycle de travail : 36 heures hebdomadaires sur 5 jours du Lundi au Vendredi
- Congés : 5 fois les obligations hebdomadaires + jours de RTT (Un contrat d'une durée de 5 mois donne droit à 10,5 jours de congés annuels et 2,5 jours de RTT)
- Rémunération statutaire , Prime de fin d'année

*Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire :

- principalement par mail à mairie@malaunay.fr en précisant dans l'objet "Candidature au poste d'agent des espaces verts"

OU

- par courrier à la Mairie de Malaunay - Place de la Laïcité 76770 MALAUNAY

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.